

CONTRAT DE RÉSERVATION CAMPING

Camping « Au bord de Bruche » ** - Rue Pierre Marchal – 67570 ROTHAU

Entre les soussignés, est convenu, aux conditions générales stipulées à la suite, la réservation d'un emplacement sur le terrain de camping « Au bord de Bruche ».

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Email : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : France Tél. : _____ Portable : _____

N° d'immatriculation du véhicule : _____

RÉSERVATION

Location d'un emplacement (6 personnes maximum) :

☐ Tente

☐ Camping car

☐ Caravane (Dimensions : _____)

☐ Avec électricité

☐ Sans électricité

Location réfrigérateur ☐ Oui ☐ Non

Dans ce cas prévoir les rallonges nécessaires

Rubrique à compléter :

Nombre de personnes au total : _____ Dont : _____ adultes et _____ enfants.

Age des personnes : _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / ans.

Animal : ☐ Oui ☐ Non – Race : _____

1 par location. Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits.

Date d'arrivée : _____ 2018

Date de départ : _____ 2018

Soit nombre de nuits : _____ nuits

Attention : les locatifs se louent en juillet et août du samedi 16 h 00 au samedi 10 h 00.

Assurance annulation 4 % : Assurance AXELLIANCE (conseillée) : ☐ Oui ☐ Non : _____ €

TOTAL T.T.C. : _____ €

Il faudra ajouter à ce montant les taxes de séjour de 0.22 € par nuitée et par personne de 18 ans et plus.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Je joins à ce contrat de location 30,00 € de mon séjour + l'assurance annulation conseillée. Le solde est à régler à votre arrivée.

☐ Chèque ☐ Virement bancaire ☐ Chèques vacances ☐ Paypal (site sécurisé) ☐ Autres

Attention, la facture sera éditée au nom donné lors de la réservation.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation et déclare y souscrire.

Date : _____ A : _____

Signature :

[Retourner à :](#)

Camping « Au bord de Bruche » - 11 rue Pierre Marchal - 67570 ROTHAU – FRANCE
Tel : +33 (0)3 88 97 07 50 - www.au-bord-de-bruche.fr

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

La location est nominative, strictement personnelle et non cessible. Le preneur et tous ses colocataires sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping.

CAPACITE D'ACCUEIL :

Il ne sera accepté que 5 personnes pour une location de 5 personnes, 4 personnes pour une location de 4 personnes, 2 personnes pour une location de 2 personnes et un seul véhicule par emplacement. Les données par le preneur servent de base de calcul. Toute personne en supplément dans la limite de la capacité d'accueil de l'hébergement choisi, devra être déclarée à l'arrivée, sa présence entraînant une majoration correspondante.

Les visiteurs de journée devront s'acquitter de la redevance « visiteur ».

TARIFS :

Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour l'année. Nous nous réservons le droit d'ajuster nos tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes (T.V.A à 10%).

Nos coordonnées pour le virement bancaire sont :

CIC : IBAN : FR76 3008 7330 2600 0201 7090 196

BIC : CMCIFRPP - Camping Au bord de Bruche

RESERVATION, MODALITES DE PAIEMENT :

Attention, la facture sera éditée au nom donné lors de la réservation.

La réservation ne devient effective qu'après encaissement par nos soins de votre acompte de 30 % du montant de la location et à réception du contrat de location qui doit être correctement complété et signé (ce qui vaut acceptation des clauses et des dispositions des conditions générales de réservation).

SERVICES

Les barrières du camping sont ouvertes de 8 h 00 à 22 h 00.

L'accueil est ouvert en juillet et août de 8 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 20 h 00.

Pour les autres mois, nous vous recevons de 8 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 30.

CAUTION

Le matériel de la location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie.

Une caution de 300,00 € vous est demandée à votre arrivée. Elle n'est pas encaissée, et restituée après l'état des lieux au départ du locataire, après déduction du montant des détériorations et/ou matériels manquants constatés.

Une caution de 40,00 € vous est également demandée à votre arrivée pour le nettoyage. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Si ce n'est pas le cas, la caution sera gardée.

ARRIVEE AU CAMPING

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter à l'accueil du camping, muni de la lettre de confirmation définitive qui lui aura été adressée par courrier après avoir soldé son séjour.

En cas d'arrivée après 20 h 00 en saison ou 18 h 30 en hors saison, merci d'en aviser le camping.

Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement s'il restait sans nouvelle 24 h après la date prévue d'arrivée. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping. Il n'y a pas de remboursement possible en cas de départ anticipé ou d'arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons.

LES ANIMAUX

Les animaux ne sont autorisés que sous la surveillance de leur maître et tenus en laisse. Les chiens de 1ère catégorie « chiens d'attaque » et les chiens de 2nde catégorie « de garde et de défense » sont interdits. Le carnet de vaccination de votre animal et son numéro de tatouage doivent être obligatoirement présentés à votre arrivée.

ASSURANCE ANNULATION

Elle est à régler lors de la réservation.

Cette option vous garantit le remboursement des sommes versées. Si vous souhaitez souscrire à cette assurance, n'oubliez pas de cocher cette case sur le contrat.

LOCATION HEBERGEMENT

Les locations ne peuvent être inférieures à une semaine en haute saison. Chaque semaine débute le samedi à partir de 16 heures et se termine le samedi suivant avant 10 heures. Les animaux ne sont pas acceptés dans les locations sans autorisation de la Direction du Camping. Il est également interdit de fumer à l'intérieur des hébergements.

LOCATION EMBLACEMENT

Chaque location de parcelle, ou nuit, débute à partir de 14 heures le jour d'arrivée et se termine avant 12 heures le jour du départ. Les jours sont comptés par nuit passée. En cas de départ tardif, une journée supplémentaire sera facturée puisque toute nuit commencée est due. L'emplacement doit être libéré et remis en état initial à la fin du séjour. Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité du camping.

ASSURANCE

La responsabilité civile voyage et villégiature est Obligatoire

DROIT A L'IMAGE

Vous autorisez expressément et sans contrepartie, le Camping "Au Bord de Bruche" à utiliser sous tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour.

La signature du contrat implique que le preneur ait pris connaissance des présentes informations, qu'il renonce à leur donner une interprétation personnelle, et qu'il les accepte sans réserve. Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable seront soumis au tribunal de Saverne.

[Retourner à :](#)

Camping « Au bord de Bruche » - 11 rue Pierre Marchal - 67570 ROTHAU - FRANCE

Tel : +33 (0)3 88 97 07 50 - www.au-bord-de-bruche.fr